

COTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'analyse des risques et leur évaluation seront menés sur la base de deux critères :

- fréquence
- gravité

Cette description est un exemple de méthode de cotation : d'autres méthodes, plus simples ou plus complexes existent.

.1. La fréquence

La fréquence est le retentissement de l'exposition au danger et donc de la probabilité de l'accident (ou de l'incident). Elle dépend de la fréquence de l'activité et des circonstances de l'activité.

L'appréciation de la fréquence tient compte :

- de la fréquence de l'exposition au danger (il faut donc également tenir compte du nombre de personnes exposées)

utilisées à fréquences égales l'une peut s'avérer plus dangereuse que l'autre, donc sa note sera plus sévère)

- des mesures de prévention déjà existantes

Quatre niveaux de fréquence sont retenus :

1 : rare (exceptionnel) < 25% du temps d'exposition

2 : peu fréquent : 25% < Tps exposition < 50%

3 : fréquent : 50% < Tps exposition < 75%

4 : très fréquent : > 75% du temps d'exposition

Exemple :

Les activités A et B sont réalisées en moyenne 1 fois par jour. Elles auront à priori une évaluation de 4 (très fréquent). L'activité A est très dangereuse, on la laisse à 4. L'activité B présente peu de dangers, on peut la déclasser en 1 ou 2. Cependant, si des mesures de prévention ou de précaution sont déjà en place pour l'activité A, elle pourrait elle aussi être déclassée en évaluation 2 voire 1.

Le facteur fréquence est amélioré par des actions de **prévention**

2. La gravité

La gravité reflète l'importance des conséquences de l'accident si celui-ci se produit.

Quatre niveaux de gravité sont retenus :

1 : bénin = accident sans arrêt de travail

2 : sérieux = accident avec arrêt de travail, mais sans séquelles

3 : grave = accident ou maladie avec séquelles

4 : très grave = avec arrêt de travail long, possibilités de séquelles, même légères voire décès de l'accidenté

L'évaluation de la gravité doit être modulée par les mesures de protection déjà existantes.

Exemple :

Niveau 1 : coupure légère, hématome, bosse, ...

Niveau 2 : foulure, lombalgie, intoxication légère, ...

Niveau 3 : fracture, allergie, coupure profonde, ...

Niveau 4 : perte visuelle, perte auditive, paralysie, ...

Si dans le cas du risque pouvant aboutir à une perte visuelle le port de lunettes ou d'écran est déjà prévu, ce risque pourra être évalué en 3 ou 2 au lieu de 4.

Le facteur gravité est amélioré par des actions de **protection**.

3 Matrice de criticité

La matrice de criticité permet de répartir les risques identifiés et évalués dans trois domaines de criticité :

- **domaine orange** : risques faibles et acceptables
- **domaine vert** : risques moyens et à améliorer
- **domaine rouge** : risques forts et inacceptables

4 Utilisation du document (remplissage des cases)

(Onglet "Document Unique")

- * **Unité d'œuvre** : il s'agit de la phase de travail
- * **Situation dangereuse** : identification du danger et des risques encourus
- * **Dommage éventuel** : la conséquence de l'accident ou de la maladie
(si un risque n'est pas présent, l'enlever ou préciser "non évalué car absent")
- * **Evaluation** : gravité, fréquence, criticité (voir ci-dessus)
(dans la case "Criticité", mettre la couleur correspondante)
- * **Protections existantes** : moyens de protection ou de prévention déjà existant
(permet de diminuer l'évaluation)
- * **Niveau initial** : c'est la première évaluation (permet de mesurer les progrès par la suite)
- * **Solutions** : action proposée pour améliorer la situation ou diminuer le risque
- * **Avancement** : permet de réaliser le suivi de l'action proposée au cours du temps

Ce document peut être complété avec les textes réglementaires, les plans des locaux, les documents de maintenance obligatoires (vérifications périodiques), ...

Gravité

4			Risque fort & non acceptable	
3				
2		Risque moyen & à améliorer		
1	Risque faible & acceptable			
	1	2	3	4

Fréquence

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DOCUMENT UNIQUE (Décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

Société :	XXXXXXX	Effectif :	X personnes
Adresse	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	Tel :	
	XXXXX XXXXXXXXXXX	Fax :	
Activités :	xxxxxxxxxxxxxx	E-mail :	

Version	Date	Etabli par	Vérifié par	Validé par	Signature
1	XX/XX/20XX				
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

Liste des Documents Associés au Document Unique :

Liste	Lien hypertexte	Date
Décret n°2001-1016		
Cotation des risques		
Analyse des risques (MENU)	MENU	

SECTEUR	Définition	Analyse des risques
----------------	-------------------	----------------------------

1

Pressing	Voir	Voir
----------	----------------------	----------------------

PLAN D'ACTION

Actions de 1ère urgence	Voir
Actions de 2ème urgence	Voir
Actions non urgentes	Voir

ACTIVITE

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJECTIF : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PERSONNEL :	Nbre	Poste	Fonctions
	1	Responsable	
	X	Employée	xxxxxxx
			xxxxxxx
			xxxxxxx
			xxxxxxx
			xxxxxxx
			xxxxxxx
			xxxxxxx

OUTILLAGE :

Nbre
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx

MACHINES :

Nbre
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx
X xxxxxxxxxxxx

PRODUITS :

XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

[Menu](#)

Entreprise : XXXXXXXXXX

PRESSING

Date : XX/XX/20XX

Page 1 - a

Analyse effectuée par : XXXXXXXXXXXXXXXX

	Unités d'œuvre	Inventaire des situations dangereuses	Dommages éventuels	R i s q u e		Niveau priorité	Moyens (Humains, Techniques, Organisationnels) de prévention ou de protections existants
				Gravité	Fréquence		
1	Communs	Electricité	Electrification/Electrocution				
2		Circulation de plain-pied	Chutes				
3		Bruit	Gène auditive				
4		Ambiance thermique	Maladies				
5		Incendie	Brûlures				
6		Compresseur	Gène sonore				
7	Explosion						
8	Manu - tention	Port répétitif de charges légères (linge)	TMS				
9		Mise en place des recharges d'emballuses (soulèvement de charges à 1.5m)	Lombalgie blocage du dos hernie Chute du rouleau sur le pied				
10	Nettoyage	Utilisation d'un escabeau	Chutes				
11	Contact client / Caisse	Transport de fonds	Braquage				
12		Agressions	Agressions				
13							
14							

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

[Menu](#)

Entreprise : XXXXXXXXXX

PRESSING

Date : XX/XX/20XX

Page 2 - a

Analyse effectuée par : XXXXXXXXXXXXXXXX

	Unités d'œuvre	Inventaire des situations dangereuses	Dommages éventuels	R i s q u e		Niveau priorité	Moyens (Humains, Techniques, Organisationnels) de prévention ou de protections existants
				Gravité	Fréquence		
15	Détachage / Pré-brossage	Utilisation de produits détachants	Inhalation, contact cutané et avec les yeux				
16	Nettoyage à sec	Utilisation du perchloréthylène	inhalation, contact cutané et avec les yeux				
17			Risque d'explosion				
18		Manutention des bidons Charge de 10kG à vider dans la machine	Lombalgie blocage du dos hernie				
19	Repassage	Gestes répétitifs	TMS épaule, coude, poignet				
20		Source de chaleur	Brûlures				

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Entreprise :

[Menu](#)

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Page 1

Actions de 1ère urgence

	Objet	Action	Responsable	Délai	Budget
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Entreprise :

[Menu](#)

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Page 1

Actions non urgentes

	Objet	Action	Responsable	Délai	Budget
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					